

Allocution du Chef de la Délégation de la RPD de Corée à la
50ème session de la Commission des droits de l'enfant
(Le 23 janvier 2009)

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission,

Mon allocution qui se trouve devant vous étant un peu longue, je voudrais en faire le résumé.

Permettez-moi de faire la présentation de notre délégation ;

Dr.Kang Yun Sok, directeur du département législation du Comité permanent de l'Assemblée Populaire Suprême.

Il est très actif dans la magistrature de notre pays depuis des dizaines d'années.

M.Kim Myong Chol, chef du bureau chargé de préparer les projets de loi au Comité permanent de l'Assemblée Populaire Suprême.

Madame Han Chae Sun, chef de bureau à l'Institut de recherche de gestion de la santé publique relevant du Ministère de la Santé publique.

M.Jang Il Hun, chef de division au MAE.

M.Kim Song Chol, chargé du dossier au MAE

M.Choe Myong Nam, conseiller à la Mission permanente de la RPD de Corée à Genève

et M.Han Sung Il, secrétaire à la même mission.

Madame la Présidente,

Qu'il me soit permis tout d'abord, d'exprimer mes remerciements à la Commission des droits de l'enfant, pour avoir invité ma délégation.

J'espère que les dialogues constructifs et utiles, que la Commission a menés par le passé avec notre pays, ainsi que les 3^{ème} et 4^{ème} rapports et la réponse écrite sur l'application de la Convention des droits de l'enfant, que notre pays a présentés, vous auraient permis d'avoir une certaine idée des efforts consentis, par le gouvernement et le peuple de la RPD de Corée en vue de l'application correcte de ladite convention et de l'état de jouissance des droits de l'enfant dans mon pays.

Dès les premiers jours de l'édification de l'état, le Président KIM IL SUNG, Leader père de notre peuple a considéré nos enfants qui constituent l'avenir de notre pays comme les rois du pays en leur faisant accorder tout ce qu'il y avait de meilleur.

Le Général KIM JONG IL, grand Dirigeant de notre peuple a dit qu'il ne faut pas vivre pour aujourd'hui, mais pour demain, ce qui est très significatif.

Pendant plus de 60 ans depuis sa fondation, mon pays a fait des efforts inlassables visant à faire des enfants les piliers du pays dotés du savoir, du moral et d'un corps sain, en mettant pleinement en valeur les avantages du système de l'enseignement obligatoire et gratuit, et du système des soins médicaux gratuits pour tous, ce, en s'adhérant invariablement à la politique donnant la priorité aux enfants.

Ce rapport couvre la période allant de 2001 à 2007.

C'était une période doublement difficile marquée par une situation tendue et les difficultés économiques, dues aux manoeuvres des forces extérieures visant à supprimer notre République.

Cependant, le gouvernement et le peuple de la RPD de Corée, pleins de confiance et d'optimisme, ont mené une lutte dévouée pour l'édification d'une nation puissante et prospère, tout en surmontant des difficultés et obstacles, et ont réussi à assurer les droits de l'enfant et à

promouvoir le bien-être de l'enfant, grâce à l'attention particulière de tout l'Etat et de toute la société.

Mon gouvernement a prêté une attention toute particulière, aux activités visant à consolider sur le plan juridique et institutionnel, la garantie des droits de l'enfant et la promotion du bien-être de l'enfant et en même temps, à créer des conditions matérielles et sociales appropriées.

Au cours de la période du rapport, mon gouvernement a consenti de gros efforts, à ce que la supériorité du système des soins médicaux gratuits soit effectivement mise en valeur et a mené énergiquement des activités visant à mettre en pratique les politiques principales de la santé publique surtout pour les enfants.

Mon gouvernement, en considérant l'enseignement comme une question fondamentale qui décide de l'avenir d'un pays et de la prospérité, a aussi pris des mesures pratiques pour mettre pleinement en valeur la vitalité du système de l'enseignement obligatoire et gratuit pour tous.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission,

Cette fois-ci, le processus de coordination et d'application de la Convention des droits de l'enfant nous a permis de raffermir notre conviction que la politique du gouvernement de la RPD de Corée donnant la priorité aux enfants correspond aux idéaux de la Convention.

Nous sommes bien sûr conscients des difficultés et obstacles qui nous attendent.

A l'avenir comme par le passé, mon gouvernement s'en tiendra invariablement à ses principes d'accorder tout ce qu'il y a de meilleur

aux enfants sur la base des idées du Juche axées sur l'homme et mettra plus en valeur la vitalité du système d'assurance des droits de l'homme dont le système d'enseignement obligatoire et gratuit et le système des soins médicaux gratuits pour tous.

Pour terminer, notre délégation exprime son espoir que l'examen du rapport se déroulera dans une atmosphère constructive et d'entente mutuelle pour constituer l'occasion d'apporter une contribution aux efforts du gouvernement de la RPD de Corée tendant à l'application de la Convention des droits de l'enfant.

Je vous remercie.

stunting